

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020

Le lundi quatorze décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil municipal, convoqué le huit décembre deux mille vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick JARRY, Maire.

Etaients présents : M. JARRY, Maire

Mme BOUDJEMAÏ, M. ABDELOUAHED, Mme COURTAUX, M. TAYEB, Mme PENTURE, M. BELLIER, Mme NGIMBOUS BATJÔM (départ après l'affaire n°173), M. DIABY, Mme GENTHON, M. GAUCHÉ-CAZALIS, Mme KASMI, M. SELMET, Mme COR, M. MARTIN, Mme ALI, M. ADAM, Mme REZZAG BARA, M. SOLAS, Mme KASHEMA, Maires Adjoints.

Mme CORTES, M. JATHIERES, Mme LACOT, M. HMANI, Mme METEYER, Mme COULTER, M. NONGA, M. PINTO MARTINS, M. DEBORD, Mme MOUNIER, M. ALLAL, Mme MAGNON, M. DENOIS, Mme SAÏDJ, M. AZZOUZ, Mme KACHOUR, Mme LAMORA, M. GAUTHIEROT (départ avant l'affaire n°128), M. HINGANT, Mme CHAMPENOIS, M. DESMOULINS, Mme POUILLARD-BOUSSISSI, M. RIBAUT, M. DROUCHE, Mme BEDIN, M. GUILLEMAUD, M. BOUGHEZALA, Mme FEAUGAS, M. OUBUIH, conseillers municipaux.

Excusés : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

M. SAGE à M. MARTIN

Mme FAKED à Mme KASHEMA

Mme DECIS LARTIGAU à Mme BEDIN

Mme MAUFRAIS à M. RIBAUT

M. GAUTHIEROT à Mme COURTAUX (départ avant l'affaire n°128)

Mme NGIMBOUS BATJÔM à M. DEBORD (départ après l'affaire n°173)

LE CONSEIL

DESIGNE Monsieur Joseph NONGA comme secrétaire de séance

APPROUVE le compte-rendu analytique des délibérations adoptées par le Conseil municipal lors de sa séance du 5 octobre 2020

A l'unanimité des votes exprimés,

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en application de la délégation d'attribution, pendant la période du 7 septembre au 15 novembre 2020

M. Gauthierot quitte la séance du Conseil municipal et donne pouvoir à Mme Courtaux

128. Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal

ADOpte le règlement intérieur du Conseil municipal et le règlement intérieur transitoire des conseils de quartiers
A l'unanimité des votes exprimés, M. Diaby, M. Gauché-Cazalis, Mme Rezzag Bara ne prenant pas part au vote, le groupe « Aimer Nanterre » s'abstenant,

129. Collaborateurs affectés aux groupes d'élus

APPROUVE l'ouverture au budget de la commune des crédits nécessaires à ces dépenses sans qu'ils puissent excéder 30 % du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil municipal
ARRETE la clef de répartition suivante : groupes de la majorité : 3 emplois équivalents temps complet et groupes de l'opposition : 1 emploi équivalent temps complet

*A l'unanimité des votes exprimés,
Mme Penture, Mme Genthon et Mme Rezzag Bara ne prenant pas part au vote,*

130. Création du Conseil citoyen de la transition écologique et désignation des représentants de la ville de Nanterre au sein de cette instance

CREE le Conseil citoyen de la transition écologique

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Coulter s'abstenant,

FIXE la composition à 41 membres, soit 4 élus du Conseil municipal, 20 citoyennes et citoyens habitant à Nanterre, 10 représentants d'associations locales, 5 personnalités qualifiées et 2 représentants du Conseil municipal des jeunes

PROCEDE à l'élection :

- Candidats pour la majorité : Monsieur le Maire, Madame Servane Courtaux, Monsieur Alexis Martin : *A l'unanimité des votes exprimés, les groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre » s'abstenant*
- Candidats pour l'opposition :
Madame Camille Bedin : *7 voix pour (groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre »), 3 voix contre (groupe « Aimer Nanterre »), 43 abstentions*
Madame Samia Boussissi-Poullard : *3 voix pour (groupe « Aimer Nanterre »), 5 voix contre (groupe « Nanterre Ensemble »), 45 abstentions*

DESIGNE pour représenter le Conseil municipal : Monsieur le Maire, Madame Servane Courtaux, Monsieur Alexis Martin et Madame Camille Bedin

131. Création d'un comité de suivi du fonctionnement de Paris La Défense Arena les jours d'évènement, et désignation des représentants de la ville de Nanterre au sein de cette instance

CREE le Comité de suivi du fonctionnement de Paris La Défense Arena

A l'unanimité des votes exprimés, M. Desmoulins ne prenant pas part au vote,

PROCEDE à l'élection :

- Candidats pour la majorité : Madame Zahra Boudjemaï, Madame Nesrine Rezzag-Bara, Monsieur Gilles Gauché-Cazalis, Monsieur Rachid Tayeb : *A l'unanimité des votes exprimés, les groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre » s'abstenant*
- Candidats pour l'opposition :
Monsieur Adam Oubuih : *7 voix pour (groupes « Nanterre Ensemble » et « Nous sommes Nanterre »), 3 voix contre (groupe « Aimer Nanterre »), 43 abstentions*
Monsieur Eric Drouche : *3 voix pour (groupe « Aimer Nanterre »), 5 voix contre (groupe « Nanterre Ensemble »), 45 abstentions*

DESIGNE pour représenter le Conseil municipal : en tant que représentante du Maire, Madame Zahra Boudjemaï, Madame Nesrine Rezzag-Bara, Monsieur Gilles Gauché-Cazalis, Monsieur Rachid Tayeb et Monsieur Adam Oubuih

132. Avances sur subventions de l'exercice 2021

DECIDE de verser à certaines associations et organismes, en janvier, février et mars une avance sur leur subvention de l'exercice 2021

INDIQUE que ces dépenses seront inscrites au Budget primitif 2021

PRECISE que les avances versées viendront en déduction de la subvention adoptée lors du Budget primitif 2021

A l'unanimité des votes exprimés, M. Azzouz, M. Bellier, Mme Cor, Mme Cortes, M. Diaby, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Solas et Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) ne prenant pas part au vote,

133. Avance sur la subvention de l'exercice 2021 accordée au CCAS

DECIDE de verser au CCAS, en janvier, février et mars une avance sur la subvention 2021. Le montant de cette avance sera égal à 415 291 € / mois

INDIQUE que ces dépenses seront inscrites au Budget primitif 2021

PRECISE que les avances versées viendront en déduction de la subvention adoptée lors du Budget primitif 2021

A l'unanimité des votes exprimés,

*M. Jarry, Mme Cor, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema),
M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), Mme Kashema, M. Jathières, Mme Saidj, M. Tayeb, Mme Bedin et
M. Boughezala ne prenant pas part au vote,*

134. Approbation de la mise en place de conventions de crédit de trésorerie 2021-2022

DECIDE, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, de fixer à 20 000 000 d'euros le montant maximum à contracter pour la période 2021-2022

AUTORISE le Maire à négocier librement les conditions financières de la ligne de trésorerie avec les établissements bancaires

AUTORISE le Maire à signer les conventions de crédit de trésorerie correspondantes, à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues dans les contrats

*A l'unanimité des votes exprimés,
M. Bellier, Mme Cor, M. Diaby, M. Gauché-Cazalis et M. Tayeb ne prenant pas part au vote,*

135. Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

AUTORISE le Maire, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

*A l'unanimité des votes exprimés, M. Boughezala, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin),
Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et M. Ribault s'abstenant,
Mme Ali, Mme Cortes, M. Tayeb et Mme Bedin ne prenant pas part au vote,*

136. Etalement des charges liées à la crise sanitaire du Covid-19

AUTORISE l'étalement des charges d'un montant de 1 470 836,95€ sur une période de 5 ans

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires chaque année concernée

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Boudjemai, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Gauthierot
(pouvoir à Mme Courtaux), Mme Lacot, Mme Rezzag Bara et M. Tayeb ne prenant pas part au vote,*

137. Approbation de la Décision Modificative n°2 / 2020 du budget principal de la Ville

ADOpte la Décision modificative n°2 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 470 836,95 € et en investissement à - 4 545 364,05€

*Par 47 voix, le groupe « Nanterre Ensemble » votant contre,
M. Denois ne prenant pas part au vote,*

138. Approbation de la Décision Modificative n° 1 / 2020 du budget annexe de la Restauration du Personnel Communal

ADOpte la Décision modificative n° 1 / 2020 qui s'équilibre en fonctionnement à - 35 000 € et en investissement à 0€

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nanterre Ensemble » s'abstenant,
Mme Cor, Mme Ngimbous Batjôm, Mme Rezzag Bara, M. Tayeb et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,*

139. Ajustement et clôture d'autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour des opérations pluriannuelles d'investissement

APPROUVE la modification des autorisations de programme et la répartition des crédits pour les opérations suivantes :

- Aménagement de la Boule – Ste-Geneviève « BOULGEN » pour un montant de 27 043 941,73 € en dépenses 9 760 398,56 € en recettes
- Déplacement et transport « DETRS » pour un montant de 18 735 136,36 € en dépenses et de 260 359,99 € en recettes
- Equipements culturels « EQCUL » pour un montant de 43 734 905,86 € en dépenses et de 29 585 798,77 € en recettes
- Equipements sociaux « EQSOC » pour un montant de 13 591 398,03 € en dépenses et de 4 195 982,00 € en recettes
- Equipements sportifs « EQSPO » pour un montant de 18 482 610,25 € en dépenses et de 1 501 516,71 € en recettes
- Palais des Sport « ESPAL » pour un montant de 22 200 867,78 € en dépenses et de 1 589 456,62 € en recettes
- Groupes scolaires « GRSCO » pour un montant de 56 185 756,02 € en dépenses et de 5 633 981,37 € en recettes
- « GROUES » pour un montant de 39 341 800,60 € en dépenses et de 31 338 600,00 € en recettes
- Hôtel de Ville « HOVIL » pour un montant de 13 467 268,35 € en dépenses et 214 180,16 € en recettes
- Logements sociaux hors secteur ANRU « LOSOC » pour un montant de 36 211 638,50 € en dépenses
- Moyens du Service Public « MOYPU » pour un montant de 16 139 394,80 € en dépenses
- OPAH Renouvellement urbain du centre-ville « OPAHRU » pour un montant de 11 301 768,97 € en dépenses et 4 140 509,98 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du Chemin de l'île « PRUCI » pour un montant de 21 144 168,85 € en dépenses et 1 738 164,57 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du PARC « PRUPA » pour un montant de 15 523 678,26 € en dépenses et 1 966 629,49 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social du Petit Nanterre « PRUPN » pour un montant de 42 338 499,85 € en dépenses et 14 760 962,46 € en recettes
- Projet de renouvellement urbain et social de l'Université « PRUUN » pour un montant de 58 865 978,05 € en dépenses et 17 186 433,97 € en recettes
- Voies et réseaux divers « VORES » pour un montant de 35 226 245,73 € en dépenses et 2 296 533,68 € en recettes
- Opérations Individualisées du plan climat territorial « OIPCT » pour un montant de 58 413 816,44 € en dépenses 202 537,89 € en recettes
- Aménagement / Développement « AMDEV » pour un montant de 48 932 785,00 € en dépenses et 3 694 444,88 € en recettes
- Opération d'accessibilité des équipements « OAEPH » pour un montant de 5 288 822,97 € en dépenses et 61 667,00 € en recettes
- Tranquillité publique et prévention "TRPUB" pour un montant de 8 284 342,16 € en dépenses et 957 570,08 € en recettes

*A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nanterre Ensemble » s'abstenant,
Mme Cor, Mme Cortes et M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux) ne prenant pas part au vote,*

140. Admissions en non-valeur et créances éteintes 2020

AUTORISE le Maire à annuler sur le budget au titre des admissions en non-valeur la somme de 204 205.56 € et au titre des créances éteintes la somme de 38 552.49 €

AUTORISE le Maire à émettre les mandats de dépenses correspondants à ces créances

*A l'unanimité des votes exprimés,
Mme Cor, Mme Courtaux, Mme Magnon et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,*

141. Projet de Rénovation d'Intérêt National (PRIN) du quartier Parc Sud Protocole de partenariat pour le changement d'usage de six Tours Nuages

APPROUVE le protocole entre l'EPT Paris Ouest La Défense, la Ville, Altaréa-Cogedim, Hauts de Seine Habitat et l'Office HLM de Nanterre et la SPLNA

AUTORISE le Maire à signer le protocole et tous documents afférents

*A l'unanimité des votes exprimés,
M. Jarry, M. Adam, Mme Ali, M. Desmoulins, M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), M. Hmani M. Jathières, M. Sage (pouvoir à M. Martin), M. Selmet, M. Solas, M. Tayeb, M. Ribault et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,*

142. Commerce - Dérogation au repos dominical au titre de l'année 2021

AUTORISE l'ouverture des commerces de détails de la branche activités de sports et loisirs les 12 dimanches suivants : le 10 janvier, les 4, 11 et 18 juillet, le 29 août, les 5, 12, 19 et 26 septembre, les 5, 12, 19 décembre 2021. Cette dérogation s'applique à tous les commerces de détail de la branche activités de sports et loisirs

A l'unanimité des votes exprimés, M. Hingant s'abstenant, Mme Champenois, M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux) et Mme Magnon ne prenant pas part au vote,

143. Cession d'un terrain nu situé 28 avenue de Rueil

DECIDE la cession au profit de la société Terralia du terrain cadastré CM n°10 pour un montant de 1 222 800€ TTC, en vue de réaliser une opération de construction de 13 logements collectifs

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes

AUTORISE le Trésorier municipal à percevoir le montant de cette cession

Par 45 voix, le groupe « Aimer Nanterre » votant contre, M. Abdelouahed, M. Denois, M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), Mme Ngimbous Batjôm et Mme Rezzag Bara ne prenant pas part au vote,

144. Cession d'un terrain bâti situé 51 boulevard du Couchant

DECIDE la cession au profit de Monsieur RIO et Madame GAUNEZ du terrain cadastré CT n°57 pour un montant de 264 000 € en vue de réhabiliter un logement individuel

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes

AUTORISE le Trésorier municipal à percevoir le montant de cette cession

A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Aimer Nanterre » s'abstenant, Mme Kachour, M. Selmet et Mme Rezzag Bara ne prenant pas part au vote,

145. Cession d'un bien situé 52/58 rue de Suresnes

1. Désaffectation et déclassement du domaine public d'un bien situé 52/58 rue de Suresnes

CONSTATE la désaffectation du local commercial de 151,82 m²

PRONONCE le déclassement du domaine public communal du bien et par conséquent son intégration dans le domaine privé communal

A l'unanimité des votes exprimés, M. Allal, M. Bellier, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Tayeb, Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et le groupe « Nous sommes Nanterre » ne prenant pas part au vote,

2. Cession du bien situé 52/58 rue de Suresnes

AUTORISE la cession au profit de Docteur Lê du local commercial cadastré BP n°231, lot de copropriété n°1, pour un montant de 560 000€ en vue d'y installer un cabinet médical comprenant au moins un médecin généraliste conventionné secteur 1

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes notariés nécessaires à la cession ainsi que l'ensemble des pièces s'y rapportant

AUTORISE le Trésorier municipal à percevoir le montant de ces recettes

A l'unanimité des votes exprimés, M. Allal, M. Bellier, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Tayeb, Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et le groupe « Nous sommes Nanterre » ne prenant pas part au vote,

146. Régularisations foncières de voies et espaces publics auprès de l'OPH de Nanterre
1. Acquisition par la Ville de voies et espaces publics propriétés de l'OPH de Nanterre

DECIDE l'acquisition à titre gratuit des parcelles situées allée Politzer, rue Lamartine et sur le secteur Parc Sud
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes d'acquisition et l'ensemble des pièces afférentes
DECIDE de classer dans le domaine public communal les voies en vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune

AUTORISE le Trésorier municipal à verser le montant des frais d'acquisition

*A l'unanimité des votes exprimés,
Mme Ali, M. Allal, Mme Boudjemaï, Mme Champenois, Mme Cortes, Mme Coulter, M. Debord, M. Hmani,
Mme Kasmi, Mme Ngimbous Batjôm et M. Tayeb ne prenant pas part au vote*

2. Cession à l'OPH de Nanterre de places de stationnement et d'espaces verts situés allée Politzer

DECIDE le transfert de propriété à titre gratuit d'une partie de la parcelle AO n° 180 d'une surface de 428 m²
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession ainsi que l'ensemble des pièces afférentes

*A l'unanimité des votes exprimés,
Mme Ali, M. Allal, Mme Boudjemaï, Mme Champenois, Mme Cortes, Mme Coulter, M. Debord, M. Hmani,
Mme Kasmi, Mme Ngimbous Batjôm et M. Tayeb ne prenant pas part au vote*

147. Classement dans le domaine public de voies propriétés de la Ville

DECIDE de classer dans le domaine public communal les voies en vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune

*A l'unanimité des votes exprimés, Mme Genthon, Mme Rezzag Bara,
Mme Bedin et Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) ne prenant pas part au vote,*

148. Acquisition par la Ville d'une emprise située au 2/4 rue des Venêts

DECIDE l'acquisition par la Ville d'une emprise d'environ 82 m² pour un montant de 16 400 €
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes
AUTORISE le Trésorier municipal à verser le montant de cette acquisition

*A l'unanimité des votes exprimés,
M. Abdelouahed, M. Denois, M. Diaby et M. Hmani ne prenant pas part au vote,*

M. Hmani quitte la salle du Bar foyer de la salle des Congrès

149. Approbation du protocole de cession des parts de POLD de Nanterre Coop Habitat à la ville de Nanterre et approbation de la prise de participation de la SEMNA

PREND ACTE de l'opération de fusion par voie d'absorption de l'OPH de NANTERRE par la SCIC HLM Nanterre Coop Habitat et donc du transfert corrélatif de toutes les conventions passées par l'OPH de Nanterre avec la ville, en ce compris, les conventions de réservation de logements liées au financement et à la garantie des emprunts de l'OPH de Nanterre

APPROUVE le protocole de cession de la totalité des 24.060.995 parts sociales de l'EPT au plus tard le 1^{er} janvier 2021 à la Ville à hauteur de 65,95% des parts et à la SEMNA

AUTORISE la SEMNA à acquérir 34,05% des parts détenues par POLD de Nanterre Coop Habitat pour un montant de 243 610€

AUTORISE le Maire à prendre toute décision et à signer tous actes afférents à cette affaire

AUTORISE le Trésorier Municipal à verser 472 890€ à l'EPT POLD sur l'exercice 2021 afin d'acquérir 65,95% des parts qu'il détient au sein de Nanterre Coop Habitat

A l'unanimité des votes exprimés, le groupe « Nous sommes Nanterre » s'abstenant,

M. Jarry, M. Abdelouahed, M. Adam, Mme Ali, Mme Cor, M. Diaby, M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), M. Hmani, Mme Rezzag Bara, M. Sage (pouvoir à M. Martin), M. Selmet, M. Solas, M. Tayeb, Mme Bedin, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) et M. Ribault ne prenant pas part au vote

150. Approbation de la convention de mise à disposition de service de gestion administrative du personnel de la ville de Nanterre au profit de NANTERRE COOP HABITAT

APPROUVE la convention de mise à disposition de services de la Ville auprès de la SCIC HLM Nanterre Coop Habitat

AUTORISE le Maire à signer la convention et tout acte afférent à cette affaire

A l'unanimité des votes exprimés, M. Jarry, M. Abdelouahed, Mme Ali, Mme Champenois, Mme Courtaux, M. Diaby, M. Gauché-Cazalis, M. Hmani, Mme Bedin et M. Guillemaud ne prenant pas part au vote, M. Hmani rejoint la salle du Bar foyer de la salle des Congrès

151. Modification du tableau des postes

DECIDE diverses créations et suppressions de postes au sein du personnel communal et la modification de l'état des effectifs

A l'unanimité des votes exprimés, M. Abdelouahed, Mme Cor, Mme Coulter, M. Debord, M. Diaby, M. Gauché-Cazalis, M. Hingant, M. Hmani, Mme Lamora, M. Martin, Mme Meteyer, Mme Ngimbous Batjôm, Mme Penture, M. Sage (pouvoir à M. Martin), M. Solas et le groupe « Nous sommes Nanterre » ne prenant pas part au vote,

152. Fixation du taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par le personnel enseignant du premier degré pour le compte et à la demande de la Collectivité

FIXE le taux horaire des heures supplémentaires des enseignants effectuées pour le compte et à la demande de la Collectivité

ABROGE la délibération du 15 octobre 2019 à compter du 1^{er} janvier 2021

A l'unanimité des votes exprimés, M. Abdelouahed et Mme Lamora ne prenant pas part au vote,

153. Convention de mise à disposition de service de gestion administrative du personnel de la ville de Nanterre auprès de l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense pour l'année 2021

AUTORISE le Maire à signer le renouvellement de la convention

A l'unanimité des votes exprimés, M. Abdelouahed, Mme Champenois, M. Denois, Mme Magnon, Mme Ngimbous Batjôm, Mme Bedin, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) et M. Ribault ne prenant pas part au vote,

154. Convention de partenariat avec le Comité d'Action Sociale et Culturelle du Personnel (CASC) pour l'année 2021

AFFAIRE RETIREE

155. Rapport de la Commission communale pour l'accessibilité

PREND ACTE du rapport

156. Accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire - Convention avec la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine

APPROUVE la convention de partenariat et de financement pour l'année 2020

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous actes afférents à cette affaire

A l'unanimité des votes exprimés,
Mme Champenois, Mme Courtaux, M. Debord, M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), Mme Kasmi, M. Martin,
M. Pinto Martins, M. Sage (pouvoir à M. Martin), M. Solas,
Mme Bedin, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) et M. Ribault ne prenant pas part au vote,

157. Convention pluriannuelle avec l'association MOSAIC concernant le fonctionnement de la halte-accueil KIDIBOUTS de 20 places pour la période 2021-2023

APPROUVE la convention pluriannuelle à hauteur de 92 000 euros par an
AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous actes afférents à cette affaire

A l'unanimité des votes exprimés,
M. Bellier, Mme Cor, M. Gauché-Cazalis, M. Martin, M. Sage (pouvoir à M. Martin), M. Solas,
Mme Bedin et Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,

158. Ecoles communales. Ajustement du périmètre du secteur scolaire de l'école Makeba

FIXE les périmètres des secteurs scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 et les suivantes

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Champenois, Mme Coulter, M. Desmoulins,
Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Gauché-Cazalis,
M. Hmani et Mme Kashema ne prenant pas part au vote,

159. Crise sanitaire liée au Covid-19 : signature des conventions de subventionnement relatives au « plan Vacances apprenantes » avec l'Etat

APPROUVE les conventions relatives à l'aide exceptionnelle aux ALSH été 2020 et aux colos apprenantes de l'été 2020

AUTORISE le Maire à signer les conventions ainsi que tous les documents y afférents, notamment les formulaires et autres dossiers de demande

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Courtaux, Mme Kasmi,
M. Rezzag Bara, M. Solas et Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) ne prenant pas part au vote,

160. Attribution et versement d'une subvention à l'association ESPOIRS pour la création d'une école maternelle dans la ville de Guediawaye au Sénégal

DECIDE l'attribution et le versement d'une subvention de 2.000 €

A l'unanimité des votes exprimés, M. Denois ne prenant pas part au vote

161. Centre dramatique national Nanterre Amandiers - Approbation de la convention de subventionnement conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2021

APPROUVE la convention de subventionnement liant la commune à la SARL Nanterre Amandiers, pour un montant de 821.796 €, pour la mise en œuvre du projet au titre des années 2021, 2022, 2023, 2024

AUTORISE le maire à signer ladite convention, ainsi que tout document y compris les avenants éventuels

A l'unanimité des votes exprimés, M. Allal, Mme Cor,
M. Desmoulins, M. Jathières, M. Selmet ne prenant pas part au vote,

162. Convention tripartite entre la ville de Nanterre, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts-de-Seine et le Centre Pénitentiaire des Hauts-de-Seine pour l'organisation d'ateliers de guitare en direction des personnes majeures

APPROUVE la convention tripartite définissant les conditions et modalités d'organisation d'ateliers de guitare qui se dérouleront du 5 janvier 2021 au 29 juin 2021

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tout document y afférant

A l'unanimité des votes exprimés,

M. Desmoulins, M. Gauché-Cazalis, M. Pinto Martins, M. Ribault et M. Drouche ne prenant pas part au vote,

163. Bilan d'activité 2019 du Contrat Nanterrien de Réussite

EST INFORME du bilan d'activité

164. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2019

PREND ACTE du rapport

165. Installation de brumisateurs dans l'espace public - Convention de subventionnement avec la Région Île-de-France

APPROUVE la convention

AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document y afférant

A l'unanimité des votes exprimés, M. Allal, Mme Meteyer, Mme Rezzag Bara, M. Tayeb, Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et M. Ribault ne prenant pas part au vote,

166. Incendie du gymnase Langevin - Protocole d'accord transactionnel avec la SMACL

APPROUVE le protocole d'accord aux termes duquel la société SMACL Assurances versera 2 230 472 € à la Ville au titre de l'indemnisation du sinistre de l'incendie survenu dans la nuit du 13 au 14 juillet 2020

AUTORISE le Maire à signer ledit accord transactionnel ainsi que tout acte afférent

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, M. Debord, Mme Penture, Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et M. Ribault ne prenant pas part au vote

167. Contrat de performance énergétique passé sous la forme d'un contrat de partenariat pour l'amélioration des performances environnementales du Palais des sports Maurice Thorez et du gymnase Paul Vaillant Couturier - Rapport annuel pour l'année 2019

PREND CONNAISSANCE du rapport annuel

168. Délégation de service public concernant la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur desservant la ZAC Centre Sainte-Geneviève - Rapport annuel 2019

PREND CONNAISSANCE du rapport annuel

169. Contrat de délégation du service public relatif à l'exploitation des marchés aux comestibles de Nanterre. Avenant n°1 portant exonération partielle des redevances d'exploitation dues par le concessionnaire

DECIDE de la gratuité des droits de place pour les commerçants abonnés sur la période référence des 8 semaines

ADMET l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'équilibre économique du contrat de délégation du service public pour la gestion des marchés forains

AUTORISE le Maire à signer l'avenant et l'ensemble des actes d'exécution s'y référant

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, M. Gauché-Cazalis, Mme Ngimbous Batjôm, M. Solas, Mme Bedin et Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,

170. Mise en place d'une aide financière aux habitants pour l'achat de vélos pour l'année 2021

APPROUVE la mise en place jusqu'au 31 décembre 2021 d'un dispositif d'aide financière modulé par les conditions de ressources, pour l'achat d'un vélo mécanique ou d'un kit de conversion électrique d'un vélo mécanique ou d'un vélo à assistance électrique

APPROUVE le barème de l'aide financière

AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions

AUTORISE le Maire à réviser le dispositif de Nanterre dans le cas où Ile-de-France Mobilités stoppe son dispositif d'aide actuel fin 2020 ou courant 2021

A l'unanimité des votes exprimés, M. Gauché-Cazalis, M. Hmani, Mme Ngimbous Batjôm, M. Solas et Mme Bedin ne prenant pas part au vote,

171. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2019

PREND ACTE du rapport d'activité

172. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2019

PREND ACTE du rapport d'activité

**173. Travaux de réhabilitation et de rénovation du centre dramatique national Nanterre Amandiers
Autorisation à signer les marchés de travaux**

AUTORISE le Maire à signer lesdits marchés et tous les actes relatifs à leur exécution, y compris leurs avenants

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Ali, M. Denois, Mme Lamora, Mme Meteyer, Mme Rezzag Bara et Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault)

Mme Ngimbous Batjôm quitte la séance du Conseil Municipal et donne pouvoir à M. Debord

**174. Travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Maxime Gorki
Approbation du marché de travaux**

APPROUVE le marché attribué à SYLVAMETAL

AUTORISE le Maire à signer ledit marché et tous les actes relatifs à son exécution, y compris les avenants

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Meteyer, Mme Rezzag Bara, Mme Saidj et M. Tayeb ne prenant pas part au vote,

175. Fourniture de dispositifs de signalisation et d'équipements urbains de confort et de sécurité
Approbation des marchés
Autorisation pour le Maire à signer les marchés

APPROUVE les marchés avec les sociétés suivantes : Lot 1 : SAS AXE SIGNA - 34 rue Ampère - 95300 ENNERY ; lot 2 : INGENIA SA - 5 rue du Marais - 93100 MONTREUIL et lot 3 : METROPOLE EQUIPEMENTS - 34 rue Ampère - 95300 ENNERY

AUTORISE le Maire à signer les contrats et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Coulter, Mme Genthon, Mme Rezzag Bara et M. Boughezala ne prenant pas part au vote,

176. Approbation du marché de vidéo-protection

APPROUVE le marché attribué au groupement constitué par les sociétés Satelec et Transport Trafic Sûreté
AUTORISE le Maire à signer cet accord-cadre ainsi que tous les documents y afférents

A l'unanimité des votes exprimés, M. Desmoulins s'abstenant, M. Abdelouahed, Mme Courtaux, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), Mme Kashema, M. Tayeb, Mme Bedin, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault), M. Ribault et Mme Feaugas ne prenant pas part au vote,

177. Approbation du marché de travaux de voirie et d'aménagements divers, transport et mise en œuvre de matériaux enrobés

APPROUVE le marché avec le groupement de sociétés SN UFS-CHAMPION JR-EUROVIA IDF SNTTP conclu pour une année reconductible trois fois.

AUTORISE le Maire à signer ce marché ainsi que tous les documents y afférents

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, Mme Cor, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), Mme Kashema, Mme Rezzag Bara, M. Tayeb et Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,

178. Approbation du marché de réception et traitement des déchets issus des dépôts sauvages, mise à disposition de contenants et évacuation vers les centres de traitement

APPROUVE le marché attribué à la société REVIVAL SAS - ZI n°4 – BP8, 59880 SAINT SAULVE

AUTORISE le Maire à signer cet accord-cadre ainsi que tous les documents y afférents

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), Mme Kashema, Mme Rezzag Bara, M. Tayeb et Mme Bedin ne prenant pas part au vote,

179. Fourniture de produits et petits matériels d'entretien – Lots 1 et 2
Approbation des marchés
Autorisation pour le Maire à signer les marchés

APPROUVE les marchés avec les sociétés suivantes : lot 1 : SANOGIA IDF- 29-31 Boulevard de la Muette - 95 140 GARGES LES GONESSE et lot 2 : HERSAND SARL – Delaisy Kargo - 3 rue d'Ableval - 95 200 SARCELLES

AUTORISE le Maire à signer les contrats et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, M. Debord, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Gauché-Cazalis, Mme Kashema, Mme Lamora, Mme Penture, Mme Rezzag Bara, Mme Saidj et M. Tayeb ne prenant pas part au vote,

180. Fourniture de denrées alimentaires nécessaires aux besoins de la ville de Nanterre – Lot 2

Approbation du marché

Autorisation pour le Maire à signer le marché

APPROUVE le marché portant sur le lot 2 - Volailles, charcuterie de volailles, lapins frais et réfrigérés avec la société : LA NORMANDIE A PARIS - 36 allée de Luxembourg - 93 320 LES PAVILLONS SOUS-BOIS

AUTORISE le Maire à signer le contrat et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Boudjemaï, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), Mme Kachour, Mme Kashema, Mme Kasmi, Mme Lamora, Mme Magnon, Mme Penture, Mme Rezzag Bara, M. Selmet, M. Tayeb, Mme Bedin, Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) et M. Ribault ne prenant pas part au vote,

181. Fourniture et livraison de masques de protection – lots 1 et 2

Approbation des accords-cadres

Autorisation pour le Maire à signer les accords-cadres

APPROUVE les accords-cadres avec les sociétés suivantes : lot 1 : LAMY SAS - Rue Nicolas Appert - 51011 CHALONS EN CHAMPAGNE ; G3 CONCEPTS - 11 rue de la Tuilerie - 77500 CHELLES ; SWEAT FRANCE - 5, rue Léon Blum - 80110 MOREUIL ; lot 2 : SARL VOG IMPORT - 154 bis, Boulevard Macdonald - 75019 PARIS ; SARL FLAY MODE - 8 rue du Pressoir - 95400 VILLIERS-LE-BEL ; SOINEO - 558, route du barrage - 38121 REVENTIN-VAUGRIS

AUTORISE le Maire à signer les accords-cadres multi-attributaires ainsi que les marchés subséquents qui en découleront et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, M. Bellier, Mme Cor, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Hmani, Mme Kashema, Mme Saidj, M. Tayeb, Mme Bedin et Mme Decis Lartigau (pouvoir à Mme Bedin) ne prenant pas part au vote,

182. Réalisation de travaux d'impression

Approbation du marché

Autorisation pour le Maire à signer le marché

APPROUVE le marché avec le groupement d'entreprises PUBLIC IMPRIM 12, rue Pierre Timbaud 69637 VENISSIEUX CEDEX / IPS PACY Route de Pacy 27120 PACY-SUR-EURE

AUTORISE le Maire à signer le contrat et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, Mme Champenois, Mme Courtaux, M. Diaby, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Gauthierot (pouvoir à Mme Courtaux), Mme Kashema, Mme Saidj, M. Selmet, M. Tayeb, Mme Maufrais (pouvoir à M. Ribault) et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,

183. Nettoyage et entretien des établissements de la Première Enfance

Approbation du marché

Autorisation pour le Maire à signer le marché

APPROUVE le marché avec la société MAINTENANCE INDUSTRIE 14, rue d'Annam 75020 PARIS

AUTORISE le Maire à signer le contrat et à accomplir l'ensemble des actes d'exécution s'y réfèrent

A l'unanimité des votes exprimés, M. Debord, M. Diaby, Mme Faked (pouvoir à Mme Kashema), M. Hingant, Mme Kashema, Mme Penture, M. Pinto Martins, Mme Rezzag Bara, M. Selmet, M. Tayeb et M. Oubuih ne prenant pas part au vote,

Il est donné réponse à 5 questions orales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h58

LE MAIRE
Patrick JARRY

